Déclaration aux médias du Club de Golf Royal Ottawa

Le Club de Golf Royal Ottawa annonce un plan d'action pour répondre aux critiques soulevées par l'article de CBC

Gatineau, QC, 18 décembre 2020 - Le conseil d'administration du Club de Golf Royal Ottawa (CGRO) a approuvé une série de mesures visant à garantir que tous les éléments de la subvention salariale d'urgence canadienne (SSUC) soient respectés pour soutenir l'emploi du personnel et des travailleurs saisonniers.

"Notre objectif, depuis le début, a été de protéger le bien-être et les moyens de subsistance de notre personnel et de pouvoir engager des travailleurs saisonniers pour assumer toutes les responsabilités et les mesures de sécurité prévues par le Club", a déclaré Karen Rothfels, présidente du CGRO. "Nous l'avons fait en respectant pleinement les conditions d'éligibilité du programme de subvention salariale".

"Ce programme d'une importance vitale nous a permis de ramener de nombreux employés et des emplois temporaires et de les soutenir en cette année très difficile et incertaine", a déclaré Mme Rothfels. "Malheureusement, l'article de la CBC a déformé l'ensemble des faits. La subvention salariale a été utilisée pour soutenir notre personnel. Comme beaucoup d'autres clubs de golf, nous sommes une organisation à but non lucratif".

"L'argent n'a pas été utilisé pour des dépenses d'investissement, ni pour un retour aux actionnaires ou pour compléter les cotisations de nos Membres. En fait, nos Membres ont voté lors de l'assemblée générale annuelle pour augmenter leurs propres cotisations car ce n'est pas l'objectif de la subvention", a-t-elle ajouté.

Aujourd'hui, afin de s'assurer que le Club de Golf Royal Ottawa s'est conformé à tous les aspects du programme SSUC, et dans l'intérêt d'une transparence totale, le conseil d'administration a voté aujourd'hui pour prendre les mesures immédiates suivantes :

1. Nous allons engager un auditeur externe et indépendant pour examiner tous les aspects financiers liés à l'éligibilité du Club à la subvention salariale d'urgence canadienne, avec des conclusions et des recommandations à ce sujet. Notre objectif est que le conseil d'administration le reçoive d'ici le 30 janvier 2021, de sorte que si des mesures sont recommandées, elles le seront en temps utile.
2. Comme le Club n'a pas demandé la subvention salariale mensuelle depuis Septembre, nous ne le ferons pas en attendant la réception de l'examen d'audit indépendant.

Nous continuerons à tenir nos membres informés des résultats de cet examen.

Karen Rothfels
Présidente
Club de Royal Ottawa
Gatineau, QC

Joyel Singfield
Directrice Générale
Club de Golf Royal Ottawa
Gatineau, Qc
gm@rogc.com